

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 mars 2018** à **19h00**

N° délibération D2018-02-04	Date de convocation 21 mars 2018	Date d'affichage 21 mars 2018
---------------------------------------	--	---

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absents exc.	Absents	Votants
15	12	3	0	14

Etaient présents		
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme CAISSUTTI Claudie
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	M. MARTIN Michel
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme DAUMAIL Martine	

Etaient absents excusés	
M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet : **Taux des taxes locales**

VU le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

VU le budget principal 2018, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 192 697 euros ;

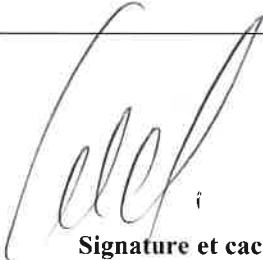
Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population en limitant l'augmentation de la pression fiscale ;

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition de 2,00% par rapport à 2017

Taxe d'habitation	18,57 %	(18,21 % en 2017)
Foncier bâti	10,61 %	(10,40 % en 2017)
Foncier non bâti	41,39 %	(40,58 % en 2017)

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 mars 2018
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet